



Ecole élémentaire Les Tilleuls Mézières sur Seine

Les Tilleuls

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE du 5/02/2019

Personnes présentes :

Parents d'élèves titulaires :

- Parents d'élèves indépendants :

Madame Serafim	Madame Bernicot	Madame Bento	Madame Avril
Madame Audoux	Madame Huret	Monsieur Mariani	

- Enseignants:

Madame Arangoa	Madame Roumet	Madame Galès
Madame Lequart	Madame Timjichte	Monsieur Nioche
Madame Chavigny (directrice)		

Municipalité :

Madame Perret, adjointe Enfance et jeunesse

Personnes excusées :

Monsieur l'Inspecteur de la circonscription d'Aubergenville

Monsieur Fastré Maire

Mme Baurain (poste E)

Mr Thiébaud (psychologue scolaire)

Madame Skuspki (parents d'élèves)

1) Effectifs de l'école 2019/2020 :

28 CP

34 CE1

34 CE2

41 CM1

36 CM2

Total de 173 élèves.

Nous attendons pour ajuster les précisions, il peut y avoir des radiations et inscriptions d'ici la fin de l'année.

D'après de nos effectifs, il n'y aura pas de changement de carte scolaire pour l'année prochaine ; nous resterons à 7 classes.

Les inscriptions en mairie sont ouvertes depuis le 4 février 2019, les parents de GS peuvent d'ores et déjà s'inscrire.

2) Sécurité :

Sécurité: Depuis la rentrée 2018, chaque danger potentiel à l'école (tuiles, porte défectueuse...) fait l'objet d'une remontée via une application académique (DUER, document unique d'évaluation des risques professionnels). Chaque lieu jugé potentiellement dangereux est répertorié ainsi que chaque demande de travaux aux services techniques de la commune. Lors du premier trimestre, il a été signalé :

- toujours des difficultés pour ouvrir les portes des classes,

- les racines des arbres ont de nouveau soulevé le bitume de la cour de récréation,

- des interrupteurs qui grésillent lorsqu'on les actionne, des baguettes de bois qui se détachent dans la classe de Madame Lequart,

- les tubes sous les tables n'ont plus de protection, risque de se coincer les doigts.

-fuite d'eau au niveau du toit dans la classe de Madame Galès.

Afin de clore ces travaux au niveau de l'application, il est demandé aux services techniques d'informer l'école par retour de mail lorsque les travaux ont été réalisés.

Dans ce document, figure également une fiche répertoriant les risques d'agression.

A ce sujet, au vu du nombre d'incivilités, un mot va être collé dans les cahiers : « Nous vous remercions de vous adresser à l'ensemble de l'équipe avec respect et courtoisie. Nous restons vigilants pour que tous les conflits entre enfant soient réglés au sein de l'école, le respect et la bienveillance sont des valeurs que nous transmettons au quotidien aux enfants. L'école doit rester un cadre calme et serein propice aux apprentissages. »

L'équipe réfléchit à des solutions pour gérer au mieux les conflits.

Exercice de sécurité incendie : il a eu lieu le jeudi 31 janvier, seuls les enseignants étaient prévenus. Les élèves ont réalisé l'exercice dans le calme et les consignes ont été respectées. Les services techniques étaient présents pour enclencher l'électricité.

PPMS : le PPMS a eu lieu le vendredi 25 janvier, le scénario était le suivant « Un drone survolait le territoire en répandant un produit toxique », il fallait donc procéder à un confinement amélioré. Les élèves étaient répartis dans leur zone, nous avons scotché les portes et placé des serpillières en bas des portes. Quelques dysfonctionnements ont été notés :

- La corne de brume utilisée n'est pas audible à l'annexe ainsi qu'en zone 2 de confinement, les classes de Monsieur Nioche et de Madame Lequart ont été averties par l'intermédiaire du téléphone. La mairie réfléchit à un dispositif plus adapté pour alerter les classes. Puis la communication entre les zones 1 et 2 s'est faite pas talkie-walkie, penser à des piles de rechange.
- Si des classes sont au dojo, elles n'entendent pas la corne de brume : possibilité de les avertir via le téléphone (quel téléphone? téléphone personnel?), mais si nous sommes confinés au Dojo ou à la salle Arc-en-ciel, il n'y a pas de malle PPMS pour se confiner.
- Le scotch prévu est difficile à poser, notamment sur la porte salle 7 (Mme Chavigny) : les caoutchoucs des portes étaient trop larges, il faut prévoir du carton.

3) Piscine :

Les séances de piscine se sont bien déroulées, hormis quelques difficultés pour le bus d'être de retour à 16h30 à l'école. Un mail avait été envoyé à la société chargée du transport des élèves car cela posait des problèmes d'organisation, de garde pour les familles. « Class car » a fait tout son possible pour que cela arrive le moins possible. Nous demandons deux créneaux pour l'année prochaine.

Les séances de piscine pour les CM2 et les CE2 de Madame Roumet et de Madame Galès commenceront les séances piscine le jeudi 28 mars jusqu'au jeudi 27 juin de 15h15 à 16h15. Mesdames Arangoa et Roumet accompagneront les élèves à la piscine. Les CM1 de Madame Roumet iront dans la classe de Madame Timjichte.

4) Coopérative scolaire :

Actuellement, le budget de l'association de l'école présente un solde créditeur de 4 430 euros au 4 février. Les dépenses de chaque classe seront ensuite déduites. La vente des photos a permis de récupérer 991,40 euros environ.

5) Projets de l'année et sorties :

- La Visite à l'Assemblée Nationale a eu lieu le 5 novembre 2018, tout s'est bien passé, les CM1 ainsi que les élèves du CME ont apprécié la visite, merci à la municipalité pour le paiement du bus.

- Le samedi 1^{er} décembre a eu lieu la journée de la famille, cette journée avait pour thème les Droits de l'enfant les familles sont venues nombreuses pour jouer aux différents ateliers proposés. Cela a été un vrai succès puisqu'environ 200 personnes étaient présentes cet après-midi.
- Les CP de Madame Chavigny se sont rendus à la bibliothèque municipale, le 21 décembre. Ils ont emprunté des livres et écouté toujours avec plaisir Marie-Noëlle lire un conte de Noël. Merci à elle.
- Les élèves de CP et de CP/CE1 ont confectionné et partagé une galette le 8 janvier 2019.
- Les élèves de CM1 et de CM2 ont été invités à chanter lors de la cérémonie des vœux du Maire, merci à Monsieur le Maire pour cette invitation et aux familles qui ont permis de rendre cela possible.
- Le 22 janvier, nous avons participé à la journée d'amitié franco-allemande, les élèves des classes ont écouté puis chanté un chant en allemand. Les CM2 ont eu une trace écrite dans les cahiers.
- Les CM2 sont allés plusieurs fois au collège pour participer les répétitions inter degré pour le projet de chorale. Merci aux parents qui se sont rendus disponibles pour les accompagner.

Deux répétitions ont aussi eu lieu à la salle Arc-en-ciel. Nous remercions la municipalité qui a bien voulu mettre la salle à disposition afin que ces répétitions aient lieu ainsi qu'à Madame Menettrier et aux services techniques qui ont réalisé une estrade pour cette manifestation. La répétition du mardi 22 janvier s'est bien passée.

- Les élèves de CM2 de Madame Timjichte participent à un échange avec une classe de 6^{ème} dans le cadre de liaison CM2-6^{ème} en production d'écrits, avec Madame Soën. Madame Soën est déjà venue dans la classe de CM2 le vendredi 1^{er} février, afin d'échanger sur les pratiques et les attendus.
- Comme l'année précédente, la première séance du permis internet pour les élèves de CM2 a eu lieu le 4 février 2019, avec la police municipale intercommunale. Merci à la municipalité d'avoir rendu cela possible. Les enseignantes de CM2 travailleront ensuite en classe à ce sujet. La police intercommunale reviendra faire passer l'épreuve du permis lors d'une deuxième séance.
- Le 15 mars 2019, les CM2 et les CM1-CM2 se rendront au collège pour participer à un Défi mot, mêlés avec deux classes de sixièmes, dans le cadre de la liaison école-collège. Cette participation, à hauteur de 3.9 euros par enfant, est financée par le foyer.
- Le lundi 25 mars, les CP et les CE1/CE2 se rendront à Carrières-sur Poissy pour assister à un conte musical précédé d'un atelier arts visuels, autour de l'environnement. Ce projet est gratuit pour les écoles, financé par le GSPSO en partenariat avec le Centre Pompidou. Cette visite est couplée avec la Maison des insectes, le matin, entièrement financée par la ville de Carrières-sur-Poissy.
- Le mardi 26 mars, un spectacle gratuit est proposé aux élèves de CM1 et de CM2 « Complot dans l'dico », organisé par la MAIF autour de la sécurité. Nous remercions Julian Pourchet, conseiller pédagogique EPS d'avoir rendu cela possible. Les familles pourront également y assister, une information sera transmise à ce sujet.
- Le lundi 9 avril, dans le cadre des Francos les classes de CP, CP/CE1 et CE1/CE2 ainsi que les CE2 assisteront au spectacle « Mamie m'a dit » à la salle Arc-en-ciel.
- Les CM2 de Madame Arangoa et la classe de CM1-CM2 de Madame Timjichte se rendront au château de Breteuil afin de poursuivre le travail sur les contes, le mardi 14 mai 2019.
- Les CE2 de Monsieur Nioche et les CE2/CM1 de Madame Roumet participent au projet « Jardins suspendus », il s'agit pour les élèves de concevoir et de créer un jardin suspendu, avec des matériaux de récupération, selon un cahier des charges précis.

- Le Ravivage de la flamme du soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe pour les élèves du CME et de CM2 après l'école sera au mois de juin 2019 (21 juin, sous réserve de confirmation).
- Sorties USEP : il s'agit de rencontres sportives avec d'autres classes du département :

Les CP/CE1 et les CE1/CE2 se rendront à Jouars Ponchartrain pour une rencontre de gymnastique toute la journée du vendredi 22 février.

Les CP et les CP/CE1 se rendront à Aubergenville pour une rencontre tennis, le jeudi 11 avril.

Une sortie aura lieu pour les classes de CE2 et CE2/CM1 (parcours d'orientation autour de l'eau), la date reste à définir.

- Il n'y aura pas de CROSS d'organisé cette année.
- Les élèves assisteront à un spectacle « Contents pour rien » le 24 juin 2019.

6) Caisse des écoles

La Caisse des écoles a été mise en sommeil, après délibération de ses membres. Cela ne change rien au niveau des financements du budget de fonctionnement, de matériel ou des sorties des écoles par la municipalité.

La somme allouée aux écoles pour les élèves sera identique, soit 48.33 euros par élève. La municipalité participera toujours à hauteur de 35% pour les sorties organisées par l'école, le complément étant pris en charge par la coopérative scolaire de l'école.

Les parents d'élèves élus sont invités à participer à une commission, comme c'était déjà le cas pour la caisse des écoles lors de laquelle les budgets des écoles sont présentés par les directrices.

7) Chorale de fin d'année :

La chorale aura lieu le samedi 15 juin, dans la matinée.

Merci de pas diffuser sur les réseaux sociaux les photos du spectacle.

8) C.M.E (Conseil Municipal des Enfants)

Le premier C.M.E s'est bien passé. Ce sont les élèves de Monsieur Nioche qui y ont assisté. Les élus ont évoqué le problème des tables dans les classes, ainsi que les points suivants :

- étudier la possibilité d'installer un panneau de basket dans la cour des Tilleuls,
- réaliser une fresque sous le préau, en collaboration avec le périscolaire,
- les élèves ont réalisé un dossier sur les lieux dangereux de Mézières lors d'un travail sur le village avec Madame Timjichte afin que ces lieux soient davantage sécurisés. Ce dossier sera envoyé, à l'aide de la commune à la communauté urbaine.

Des endroits ont été identifiés précisément pour placer des passages protégés, une signalisation sera sûrement ajoutée pour identifier plus facilement les zones 30 où les piétons sont considérés comme prioritaires et des barrières fixes devraient être placées au niveau des sorties d'école.

Le prochain Conseil Municipal des Enfants aura lieu le 18 mars. Mme Roumet y accompagnera les CM1 et les élus du conseil municipal.

9) Livret scolaire unique

Les livrets ont été remis en main propre aux parents d'élèves fin janvier. Ce moment permet d'avoir un échange privilégié avec chaque famille et de faire le point sur les réussites et/ou les difficultés scolaires rencontrées par les élèves.

Le deuxième livret sera mis en ligne et les familles seront averties de cela par l'intermédiaire du cahier de la liaison.

Les parents ont également reçu un code d'accès à EDUCONNECT, portail de l'Education Nationale, qui permet d'avoir un accès aux livrets scolaires de leurs enfants, du CP à la 3ème. Les familles sont invitées à se connecter et à personnaliser leur mot de passe.

10) Date du prochain conseil d'école :

Le prochain conseil d'école aura lieu le jeudi 13 juin, à 18h.

Rappel : Le compte-rendu est disponible sur le site de la mairie de Mézières, sur le panneau d'affichage de l'école. Les parents désirant un format papier pourront se manifester auprès de la directrice pour l'obtenir.

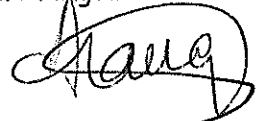
La présidente

J. Chavigny



La secrétaire

H. Arangoa



Représentante des parents d'élèves

Madame Serafim

